



Laboratoire
de sociologie
juridique



Les séminaires du Laboratoire de sociologie juridique

Flexibles notions

Année universitaire 2022-2023

Familles recomposées au XXI^{ème} siècle Du privé et du politique : quels enjeux pour la loi civile ?

Lundi 17 avril 2023
9h00 - 18h00

Renseignements pratiques :

12, place du Panthéon, 75005 PARIS

Salle des Conseils, galerie Soufflot, Escalier M, 2^{ème} étage

Inscription auprès de Nathalie CERIANI

Contact : nathalie.ceriani@u-paris2.fr

Direction scientifique : Dominique Fenouillet

Organisation administrative : Nathalie Ceriani

12, place du Panthéon, 75005 PARIS
Salle des Conseils, galerie Soufflot, Escalier M, 2^{ème} étage

Cycle de séminaires 2022-2023

Le cycle annuel porte sur les familles recomposées.

Mises en lumière par les sociologues il y a un peu plus de trente ans, elles ne constituent pas une catégorie juridique spécifique et sont soumises pour l'essentiel aux règles du droit commun, sous réserve de certaines de ces règles, qui ont été plus ou moins spécifiquement pensées pour elles.

Placé sous la problématique « Du privé et du politique : quels enjeux pour la loi civile ? », le cycle analyse la question centrale des fonctions du droit de la famille, entre préservation de la sphère privée, dans laquelle le droit n'entre pas mais qu'il protège dans sa constitution et son fonctionnement, et question politique, notamment au regard de la protection de l'enfant, qui incombe au système juridique.

Les questions sont appréhendées dans une perspective ouverte, en croisant les regards, d'universitaires d'horizons différents et de praticiens.

Séminaire I, mardi 14 mars 2023

Le premier séminaire a eu lieu le 14 mars 2023. La matinée a permis d'appréhender d'abord la question au-delà du droit positif : sociologie du droit et de la justice, psychologie, histoire du droit. Puis, ont été abordés deux thèmes. Le thème de l'enfant, en premier lieu, la question étant d'analyser le choix que le droit offre, entre statut et/ou fonctions parentales ; le thème de l'organisation patrimoniale des familles recomposées en second lieu, qu'il s'agisse de comprendre comment les liens familiaux antérieurs persistent au-delà de la recomposition, ou de se demander comment les familles recomposées sont appréhendées pendant leur existence et au moment de leur dissolution.

Séminaire II. Lundi 17 avril 2023, salle des Conseils, 9h à 17h30

Le second séminaire a lieu le 17 avril 2023. Les enjeux symboliques des recompositions familiales seront d'abord questionnés, en abordant la prohibition de l'inceste et la dévolution du nom. La réflexion portera ensuite sur l'appréhension du phénomène au-delà du droit civil de la famille : la protection des majeurs, les procédures, le droit pénal, l'aide et l'action sociales, le droit fiscal font-ils une place à part à ces familles, ou à certaines d'entre elles ? L'analyse sera également conduite à l'échelon international : les questions de droits fondamentaux, de droit international privé, et de droit de l'Union européenne, d'abord ; le droit comparé, ensuite (droit suisse, droit anglais, droit japonais).

Matinée

9h00/10h00

Quels enjeux symboliques pour les familles recomposées ?

Quelle place pour la prohibition de l'inceste dans les familles recomposées ?, par **Anne Etienney-de Sainte Marie**, prof. de droit privé, Université Sorbonne Paris Nord

Le nom, quels enjeux ?, par **Anne-Marie Leroyer**, prof. de droit privé, Paris-Sorbonne Université

Pause

10h30/13h00

Et au-delà du droit civil de la famille ?

Et la protection des majeurs ?, par **Anne Caron Deglise**, avocat général à la Cour de cassation

Des procédures spécifiques ?, par **Vincent Egea**, prof. de droit privé, Aix Marseille Université

Une catégorie connue des politiques sociales ?, par **Michel Borgetto**, prof. de droit public, Paris-Panthéon-Assas Université

Une approche pénale dédiée ?, par **Agathe Lepage**, prof. de droit privé, Paris-Panthéon-Assas Université

Quels enjeux de droit fiscal ?, par **Frédéric Douet**, prof. de droit privé, Université Rouen-Normandie, membre du Conseil des prélèvements obligatoires

Après-midi

14h00/15h30

Et dans l'ordre international ?

Les familles recomposées : quels droits fondamentaux ?, par **Adeline Gouttenoire**, prof. de droit privé, Université de Bordeaux

Les familles recomposées : quelle appréhension en droit international privé ?, par **Sabine Corneloup**, prof. de droit privé, Paris-Panthéon-Assas Université

Les familles recomposées dans le droit de l'Union européenne : une catégorie spécifique ?, par **Elsa Bernard**, prof. de droit public, Université Lille et **Marion Ho-Dac**, prof. de droit privé, Université d'Artois

Pause

16h00/17h30

Que propose le droit comparé ?

Les familles recomposées en Suisse, par **Estelle Fragu**, m. de conf. de droit privé, Paris-Panthéon-Assas Université

Les familles recomposées en Angleterre, par **Laure de Saint Pern**, m. de conf. de droit privé, Université Paris Cité

Les familles recomposées au Japon, par **Yuta Ikeda**, prof. adjoint de droit civil, Université du Tohoku